



## Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion de la commission industrielle du 7 janvier 2020.

**Beaucoup de monde autour de la table, sous la direction collégiale du Préfet, de la Région et de la Métropole.**

Participaient, la FILPAC, l'UD76 CGT et vos élus, l'expert SECAFI, le Préfet et vice-présidente de la Région, le Maire de Grand Couronne, des représentants des directions de l'Etat (DIRECCTE, impôts...), la FEDEREC (vieux papiers + bois), l'agence de développement et la députée LAREM de la circonscription.

**Et un constat partagé par presque tous (sauf notre directeur et UPM)**

## Chapelle Darblay ne peut pas disparaître !

Pourtant la réunion était plutôt mal partie, on croyait revivre 2015, et face à nous des interlocuteurs qui ne peuvent pas grand-chose ayant peu de pouvoir, mais à l'écoute de toutes les interventions de notre CGT, tout a changé,

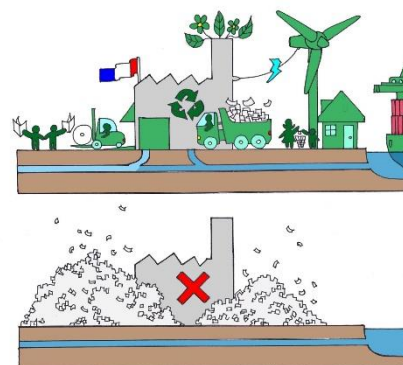
Nous avons rappelé vivement et fermement que la commission industrielle de 2015 a coûté 120.000 euros au contribuable et 30.000 euros au CE de la Chapelle. Pour quel résultat ? rien, UPM refusant tout projet d'investissement.

**Il est hors de question de revivre cette duperie, chacune, chacun assumera.**

Nous avons ensuite répété ce qu'est notre chapelle, un site de production écolo, on fabrique un produit noble avec les déchets que les citoyens mettent gentiment et gratuitement dans des poubelles ramassées par les collectivités locales. Chapelle Darblay retraite également tous ses déchets, boues, plastiques, etc...

Nous avons encore exprimé nos craintes sur le devenir de notre matière première, si un repreneur arrive avec un projet carton, quid de nos vieux papiers, quid des grandes idées du recyclage, de l'économie circulaire, etc.

Après un cri d'alarme de Mr Dupray, Président du Smedar (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen) qui demandait comment faire avec ces 400 000 tonnes de vieux papiers supplémentaires alors que déjà le Smedar est en surcapacité. Est ensuite intervenue la société féderec (Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage) et là coup de grâce, toutes les personnes autour de la table, sauf la direction UPM, se sont senties interpellées, si



chapelle ferme, il ne faut pas se raconter d'histoires, il faudra fermer des centres de tri, il faudra licencier.

**Des centaines d'emplois sont en jeu, le modèle économique est en jeu.**

**Les échanges qui s'en sont suivis ont été très constructifs et porteurs d'espoir pour l'avenir de notre site et sa matière première, tous en conviennent, il n'est pas possible que chapelle ferme.**

Sous la direction du Préfet, du Président de la Région et de la Métropole, il a été demandé à UPM un délai d'au moins deux mois pour analyser tout ce qui est possible et pouvant être mis en œuvre pour sauver la chapelle.



**Mais notre direction de site représentant les intérêts du groupe UPM, n'a jamais voulu répondre à cette question.**

Et pourquoi, parce que UPM devrait ou veut annoncer d'ici quelques jours le départ du processus final, à savoir la réunion zéro d'ouverture du PSE ?

Nous allons franchir un cap supérieur dans les actions et mettre tout en œuvre pour gagner ce délai, pour se donner cette chance peut être la dernière, avec tous les acteurs qui étaient autour de la table hier de sauver notre usine et le maximum d'emplois, de sauver le recyclage du papier et le traitement des déchets.

Nous allons aller chercher ce délai, par des actions plus dures s'il le faut, nous appelons tous les salariés de chapelle qui veulent se battre pour un avenir meilleur à nous rejoindre et à participer à toutes les actions, pour se donner la force de peser contre UPM, y compris avoir du poids en juin et la finalité du PSE.

Dès ce vendredi nous allons interpellier le Préfet pour connaître la réponse ou pas d'UPM sur le délai.

**Par avance nous vous informons que le Préfet fait déjà une proposition de date pour la deuxième réunion de la commission industrielle la dernière semaine de janvier.**

De la réponse d'UPM dépendra la décision de nos actions.

« Lundi 13 janvier » une date décisive dans le calendrier que nous a imposé UPM, qui nous fait froid dans le dos depuis l'annonce faite le 10 septembre, soyez sur le qui-vive ce weekend (blog/tract)



**Car si la réponse est négative, nous irons chercher ce délai et ça va chauffer !!!**

**Si on veut gagner, chacun et chacune  
devra prendre ses responsabilités  
On lutte pour garder notre site, nos emplois  
et nos statuts ... ou pas.**